

Déclaration des représentants FSU au CTSD du 7 avril 2014

Monsieur l'inspecteur d'académie, mesdames, messieurs,

Les représentants de la FSU tiennent à exprimer leur indignation face au projet de carte scolaire 2014, tant sur la forme que sur le fond.

Sur la forme, nous sommes réunis aujourd'hui pour prendre des décisions lourdes de conséquences sur l'avenir des écoles de notre département. Or à notre sens, les représentants du personnel n'ont pas eu les moyens de préparer correctement cette instance. En effet, outre le report dû aux élections, le groupe de travail du 3 avril aurait dû permettre de préparer réellement le travail du CT mais n'a permis qu'une approche très superficielle des projets de l'administration. Ceux-ci semblaient pourtant bien plus avancés que ce que l'on a bien voulu nous faire croire. Nous nous interrogeons sur l'intérêt d'une telle méthode.

Sur le fond, nous l'avons déjà dit, la dotation de – 5 postes ne permettra absolument pas de couvrir les besoins de notre département. Pourtant ces besoins sont criants tant sur le remplacement, les RASED, la formation que sur la nécessaire baisse des effectifs dans les classes et la mise en place du « PDMQDC ».

Les représentants de la FSU dénoncent la version départementale du dispositif « plus de maîtres que de classe » ; depuis sa fondation, le SNUipp-FSU défend une revendication qui porte le même nom. Dans son esprit le PDMQDC est un levier puissant de lutte contre les inégalités scolaires et pour l'amélioration des pratiques pédagogiques.

Cependant, le projet que semble vouloir présenter la direction académique aujourd'hui est bien éloigné de celui que nous portons. Les collègues ne veulent pas d'un emplâtre sur une fermeture de classe ou d'un demi-poste dérisoire pour 10 classes. Ces postes doivent impérativement être financés par la dotation ministérielle prévue à cet effet dans la loi de refondation et être en nombre suffisant.

Nous ne cautionnerons pas la déclinaison désastreuse de ce dispositif dans notre département qui faute de moyens est dévoyé à des seules fins d'affichage.

Nous souhaitons également exprimer notre inquiétude face à la mise en place des projets d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Si la volonté d'améliorer les conditions d'accueil de ce public spécifique est louable, celles-ci passent avant tout par un abaissement des effectifs élèves dans les classes. Nous demandons que du temps soit dégagé pour la rédaction de ces projets par les équipes et que ceux-ci ne soient pas un obstacle à la scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Enfin, nous continuons de demander que la dotation de la Haute-Loire soit revue à la hausse pour éviter une nouvelle dégradation des conditions d'enseignement et d'accueil des élèves à la rentrée prochaine.